

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DIVISION DE LONGUEUIL
SURINTENDANT : 41-1751852
NO DE COUR: 505-11-012250-135

COUR SUPÉRIEURE
"Chambre commerciale"

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE: **COMMENSAL 2007 S.E.C**

Débitrice,

et

RICHTER GROUPE CONSEIL INC.

Syndic.

PROCÈS-VERBAL DE REMISE DE L'ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Endroit, date et heure de l'assemblée

Bureau du surintendant des faillites Canada
Édifice de la Sun Life
1155, Metcalfe, 10^e étage
Montréal, Québec H3B 2V6

3 mars 2014, 10h00

Président de l'assemblée

M. François Ménard
Séquestre officiel

En vertu du paragraphe 51(3) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité (LFI)*

Le Président transmet ses instructions pour le déroulement de l'assemblée.

1 - PRÉSENCES

Voir liste des présences en annexe.

2 - QUORUM

Le Président examine les preuves de réclamation déposées auprès du Syndic, ainsi que l'avis de convocation de l'assemblée.

Le Président constate le quorum et déclare l'assemblée légalement constituée.

3 - AJOURNEMENT

Tel que proposée par la représentante de la débitrice via une correspondance adressée au syndic, les créanciers acceptent l'ajournement de la présente assemblée. La reprise de l'assemblée sera tenue le 10 mars 2014 à 10h00 au Bureau du surintendant des faillites.

4 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'agenda étant épuisé, l'assemblée des créanciers dans l'affaire de la proposition de Commensal 2007 S.E.C. est levée vers 10h01.

Lundi le 3 mars 2014



François Ménard
Séquestre officiel
Président de l'assemblée

Annexes :
- Liste de présences
- Correspondance – Nathalie Lehoux
- Procuration – Corporation de Développement du Commensal
- Procuration – Restaurants Pacini Inc.

